

### Les haies produisent beaucoup de bois, mais surtout des branches, peu valorisées aujourd'hui.

Les haies et arbres champêtres produisent des **quantités de bois supérieures à la forêt** car il n'y a pas de concurrence pour le soleil et les arbres bénéficient aussi des reliquats d'engrais qui accélèrent leur croissance. Toutefois, les branches constituent 30 à 40 % du volume de bois produit, alors qu'en forêt le bois est surtout produit dans le tronc (grume). On estime qu'il y a 0.5 à 1.2 stère de branches par mètre cube de bois d'œuvre en forêt contre 4 et 5 stères en haie !

Aujourd'hui, la plupart des menus branchages ne sont pas valorisés, voire ils constituent une charge de travail car ils sont brûlés ou mis en tas. Le bois énergie est-il une solution pour valoriser ses branchages ?



*L'arbre du bocage : un tronc court et un gros volume de branches.*

### La production de bois bûche

La production traditionnelle de bois bûche reste une source de valorisation des haies intéressante avec l'augmentation actuelle des prix du bois de chauffage (+ 30 % en 2 ans).

La qualité dépend de deux facteurs.



- **l'essence**, plus ou moins calorifique (les essences les plus calorifiques sont dans l'ordre le Charme, le Chêne, le Frêne, l'Erable, le Bouleau et le Hêtre ; et les moins calorifiques sont les résineux, le Tilleul et les bois blancs type Peuplier, Saule et Aulne (Vergne).
- **la durée de séchage** (1 à 2 ans).

L'inconvénient de la production de bois bûche : un travail de façonnage des stères long et fastidieux.

*La bûche, valorisation économique principale du bois de haies. Les prix ont augmenté de 30 % en 2 ans.*

### Le bois déchiqueté, un avenir pour les haies, ... à condition de les laisser pousser !

La taille régulière des haies (tous les 1 à 5 ans) à l'épareuse pour maîtriser leur largeur favorise la production de multiples petites branches sur les moignons de taille, ce qui est peu intéressant si on raisonne bois énergie. Il s'agit à l'inverse d'**intervenir peu souvent** et de **récolter des branches les plus grosses possibles** (car elles ont eu le temps de grossir), notamment au niveau de la strate arbustive, puis de les broyer.

Pour ce faire, la technique à adopter est la suivante :

**Il faut laisser pousser les haies** (sauf la ronce si elle gagne la parcelle agricole) **pendant 15 ans** en moyenne. La haie augmente sa biomasse sur pied, les branches des arbustes grossissent – jusqu'à 15 cm par exemple pour les noisetiers. Les troncs d'arbres « se salissent » avec des branches latérales de diamètre 10-20 cm.

**Au bout de 15 ans, il faut alors récolter la haie au même titre qu'on récolte une culture**, c'est-à-dire **recéper les arbustes** (les couper à 10 cm du sol) et **émonder les branches latérales des arbres** (les couper au ras du tronc) jusqu'à 4-5 m de hauteur.



*Recépage des arbustes à 10 cm de haut*



*Emondage des arbres*



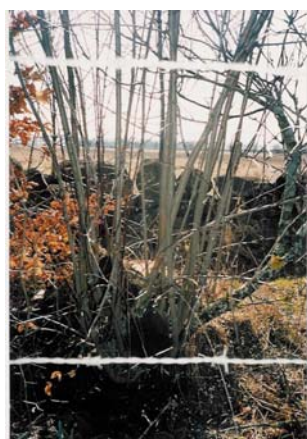
*Mise en tas des branches avant broyage*

- Après cette coupe sévère, **les arbustes repoussent à partir de la base**, et reconstituent en 2 ans une touffe bien dense idéale en matière de brise-vent.

Une précaution toutefois : **clôturer** la haie pour éviter que les troupeaux n'abrutissent les repousses.



*Coupe rase des arbustes année n*



*Repousses d'1 an*



*Repousses de noisetiers de 3 ans.*

### **Déchetage et utilisation des plaquettes issues de bois de haies.**

Le volume de bois et de branches produit, très variable en fonction du sol et du climat, est ensuite broyé via des déchiqueteuses (se rapprocher de la FD CUMA ou d'entrepreneurs privés). Le rendement est de 20 à 40 m<sup>3</sup> par heure, au prix moyen de 120 €/heure.

**La qualité des copeaux** est variable et fonction de la proportion de menus branchages :

- **Les copeaux de bonne qualité**, sans menus branchages, servent de combustible pour les chaudières à bois déchiqueté.

- **les copeaux issus de petites branches** produisent beaucoup d'écorces et de poussières, peu recommandées pour les chaudières à bois déchiqueté. Ils sont utilisés pour **pailler le pied de plantations** (se reprocher d'entreprises d'espaces verts), ou pour **la litière des stabulations** (remplacer 1/3 de paille par des copeaux).



*Chantier de bois déchiqueté en CUMA.*



*Vache sur litière composée de 50 % de copeaux issus de branchages des haies et de 50 % de paille.*

En savoir plus :

- Mission haies Auvergne. Contact : Sylvie MONIER, tél : 04 71 60 24 95.

- ADUHME : tél : 04 73 42 30 90.

- Conseil Général du Puy de Dôme, Service Agriculture & Forêt, Tél. : 04.73.42.20.98